

# ANTHROPOCÈNE

Rose U. Uwodha et Aymar N. Bisoka



 CLEAR

LEXICO PROJET

Partenaires



---

Avec le soutien de



## Étude commandée par la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD).

*Les opinions de l'entité organisatrice ne reflètent pas automatiquement celles du gouvernement belge, de l'ARES ou du VLIR-UOS, et ne peuvent en aucun cas être liées au gouvernement belge, l'ARES ou le VLIR-UOS.*

### LES AUTEURS

AYMAR NYENYEZI BISOKA est juriste et politiste, docteur de la Faculté des Sciences Politiques et Sociales de l'Université catholique de Louvain. Il enseigne à l'Université de Mons et collabore avec plusieurs institutions en RDC, au Burundi et en Europe autour des questions de gouvernance des ressources, des groupes armés et de la pensée afro-critique.

ROSE UKECI UWODHA est une géographe-cartographe et doctorante en sociologie et Anthropologie à l'Université de Mons. Ses recherches doctorales portent sur l'anthropocène locale et savoirs vernaculaires dans le Nord-Est de la RDC, en s'appuyant sur une étude de cas de la mine d'or de Kilo-Moto.

### L'ILLUSTRATEUR

BENJAMIN BAHARANYI est un artiste. Sa démarche artistique s'ancre dans une profonde appréciation de la nature et de son interaction avec l'humanité. Son art se concentre principalement sur les arbres, métaphore vivante des défis environnementaux actuels. À travers des représentations détaillées de racines, d'écorces et de feuilles, Benjamin illustre la symbiose essentielle entre l'homme et la nature. Ses œuvres questionnent la déforestation, encouragent la reforestation et célèbrent les arbres comme source de vie.

# ANTHROPOCÈNE

Rose U. Uwodha et Aymar N. Bisoka

---

L'Anthropocène désigne l'impact massif des activités humaines sur la Terre, depuis le climat jusqu'à la biodiversité. Concept débattu, il s'est élargi des sciences naturelles aux sciences sociales, soulevant des enjeux politiques, culturels et éthiques. S'il éclaire les pressions globales sur les écosystèmes, il est critiqué pour gommer les inégalités historiques et les rapports de pouvoir. D'où l'émergence de notions comme le *Capitalocène* ou le *Plantationocène*. Le cas de Ruashi, en RDC, illustre concrètement ces tensions : pollution, appauvrissement des sols, inégalités sociales et héritages néocoloniaux incarnent les contradictions de l'Anthropocène.

---

## Le concept

L'Anthropocène est un concept qui fait débat chez les scientifiques de tous horizons et passionne aussi artistes, écrivains et médias (Malhi, 2017). Popularisé par Crutzen et Stoermer (2000), l'Anthropocène met en avant l'ampleur des impacts humains sur le système terrestre — notamment le changement climatique, mais aussi la déforestation, l'utilisation de l'énergie, la pollution de l'air, la surexploitation des ressources, entre autres (Ibid ; Crutzen & Stoermer, 2000). Le concept est d'abord investi par des chercheurs en sciences de la Terre et de l'environnement, qui essaient de mesurer concrètement les effets des activités humaines sur la planète. Par exemple, certains travaux mesurent la pression exercée par les sociétés humaines sur les écosystèmes à travers l'analyse des ressources mobilisées (eau, sols, énergie, etc.) et de la capacité de la planète à les régénérer :

c'est ce que l'on désigne par le concept d'empreinte écologique (Wackernagel et al., 2002 ; Smith et al., 2014). D'autres s'intéressent à la quantité de matières et d'énergie que les sociétés utilisent dans leur fonctionnement quotidien — à l'échelle

mondiale (Fischer-Kowalski et al., 2014). Enfin, plusieurs chercheurs ont montré que la Terre possède des limites écologiques qu'il ne faudrait pas dépasser pour éviter des déséquilibres graves (Rockström et al., 2009).

Les sciences écologiques se sont parallèlement penchées sur les bouleversements de la biodiversité et les transforma-

tions des écosystèmes, en mettant l'accent sur l'ampleur des extinctions en cours (Ellis, 2011). Ces analyses soulignent les effets durables de l'activité humaine sur les formes de vie et sur les conditions de reproduction du vivant. Du côté des sciences géologiques, l'anthropocène fait aussi l'objet de discussions en tant que terme officiel pour désigner une nouvelle ère. Les débats portent notamment sur sa validité sur le plan scientifique, sur la recherche de traces claires dans les couches géologiques de la Terre, et sur la difficulté de fixer précisément le moment où cette époque aurait commencé (Austin & Holbrook, 2012 ; Federau, 2023).

Par la suite, le concept d'Anthropocène a rapidement dépassé le cadre des sciences naturelles pour s'imposer dans un ensemble plus large de travaux académiques -notamment en sciences humaines et sociales - en acquérant une portée politique significative et en permettant de réfléchir, à différentes échelles, aux liens entre les humains et leur environnement dans un monde en mutation (Malhi, 2017). Parmi les réactions culturelles et philosophiques qu'il suscite, deux grands axes se dégagent : l'un porte sur les défis posés par les bouleversements planétaires,

**En désignant  
« l'humanité » dans  
son ensemble  
comme responsable  
des dégradations  
environnementales, [le  
concept d'Anthropocène]  
efface les différences  
entre les sociétés et les  
inégalités historiques.**

l'autre sur la manière de redéfinir notre rapport à la nature dans un monde profondément transformé par l'humain (Purdy, 2015).

En géographie, le concept d'Anthropocène a été adopté de manière diverse, mais il a contribué à raviver et à renouveler l'intérêt des géographes pour les questions liées à l'environnement (Castree, 2014 ; Fourault-Cauet, 2020). Il prolonge des réflexions déjà engagées sur des thèmes comme l'impact de l'homme sur la nature, le développement durable, la gestion des risques ou encore l'adaptation aux changements climatiques. Ce concept soulève aussi des questions typiquement géographiques, comme celle des échelles ou des liens entre les espaces, en s'intéressant par exemple à la manière dont les changements globaux prennent forme dans les contextes locaux (Dufour, 2024).

Plus tard, la socio-anthropologie pour sa part a souligné le fait que les crises environnementales sont aussi des crises sociales, et qu'elles ne peuvent être comprises uniquement à partir des sciences naturelles (Simon, 2008). Dans cette perspective, plusieurs critiques ont été formulées à l'encontre du concept, notamment son caractère trop général. En désignant « l'humanité » dans son ensemble comme responsable des dégradations environnementales, il efface les différences entre les sociétés et les inégalités historiques (Beau & Larrère, 2018). Ce gommage des rapports de pouvoir et des trajectoires différenciées n'est pas neutre : il reflète avant tout les expériences et les pratiques du monde occidental, qu'il tend à ériger en norme, notamment dans sa manière de raconter l'origine de la crise, à partir d'une chronologie fondée sur l'histoire environnementale européenne (Chakrabarty, 2009). Elle rend ainsi invisibles les formes de domination, les souffrances vécues par certains peuples, et masque les origines situées et politiques de cette crise mondiale (Beau & Larrère, 2018 ; Ferdinand, 2019).

C'est dans ce contexte que d'autres concepts ont émergé pour rendre compte, de manière plus située et critique, des processus associés à l'Anthropocène. Ainsi, des chercheurs insisteront

sur les liens entre l'expansion du système capitaliste et les dégradations environnementales, en proposant les notions de *Capitalocène* (Moore, 2015) ou de *Capitalocène racial* (Vergès, 2017), qui mettent en lumière les articulations entre capitalisme, racisme, colonialisme et destruction des écosystèmes. Dans le prolongement de ces critiques, le concept de *Plantationocène* a été proposé pour penser les régimes d'exploitation issus des économies de plantation fondés sur l'asservissement des corps humains et non-humains qui structurent encore aujourd'hui les logiques extractivistes (Haraway et al., 2015 ; Haraway, 2016). Des chercheuses féministes ont proposé de parler d'*Androcène* ou de *White Anthropocene* (Di Chiro, 2017) pour souligner le poids de l'organisation patriarcale de la société et la domination des hommes sur la nature et sur les femmes (Dufour, 2024).

En somme, le concept d'Anthropocène a stimulé de nouvelles réflexions dans de nombreux domaines, en réinterrogeant notre rapport à la nature et l'histoire des impacts humains. Les débats qu'il soulève témoignent de sa force comme outil critique et analytique (Malhi, 2017). Ainsi, avec la prise en compte de multiples causes historiques et de diverses conséquences environnementales, la socio-anthropologie nous encourage à considérer de *multiples Anthropocènes* (Mathews, 2020) car il paraît difficile d'imaginer un mot unique capable de répondre à toutes les attentes qu'il suscite (Malhi, 2017).

## L'étude de cas

Nous décrivons ci-dessous un cas de l'extractivisme minier en Afrique qui illustre la situation de l'Anthropocène et, plus spécifiquement, de notre époque caractérisée par l'impact déterminant de l'activité humaine sur les systèmes écologiques, économiques et sociaux à l'échelle mondiale. Ce cas montre comment, en RDC, ces dynamiques se traduisent par une multiplication des conflits liés aux terres, aux droits humains et à la gouvernance, dans un contexte néocolonial où les grandes entreprises minières tirent profit des fragilités locales. L'extractivisme minier illustre ainsi la tension entre développement économique et

destruction de l'environnement : une contradiction au cœur de l'Anthropocène, où la recherche de croissance menace les conditions mêmes de la vie.

Le cas que nous décrivons concerne la province du Katanga, aujourd'hui Haut-Katanga, une des régions les plus riches en ressources naturelles de la RDC, notamment en cuivre et en cobalt. Ces minerais ont attiré de nombreux investisseurs étrangers, mais l'exploitation minière, surtout depuis la privatisation et la création de joint-ventures dans les années 2000, a eu des conséquences dramatiques pour l'environnement et les communautés locales. Parmi ces exploitations, la mine de Ruashi, créée en 2000 en partenariat entre la Gécamines et la société Ruashi Mining SPRL, est particulièrement révélatrice des défis socio-environnementaux liés à l'Anthropocène en RDC.

**Il remet en question les structures de pouvoir héritées du colonialisme, qui continuent de favoriser l'exploitation des territoires africains et de leurs ressources naturelles par des acteurs étrangers, souvent au détriment des populations autochtones et de leurs modes de vie durables.**

Ruashi Mining a été créée en 2000, dans le cadre des réponses à la crise économique qui frappait la RDC dans les années 1990. À cette époque, la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines), entreprise publique congolaise fondée en 1966, était au bord de la faillite. En conséquence, la Gécamines a cherché à s'associer avec des investisseurs privés, ce qui a permis à la société Ruashi Mining de devenir un acteur majeur de l'exploitation minière. L'exploitation de la mine à ciel ouvert et le transport des minerais ont été accompagnés de promesses de développement social pour la population locale, telles que la fourniture d'eau potable, la réhabilitation des infrastructures et la création d'emplois. Cependant, ces bénéfices ont été largement perçus comme insuffisants, notamment face aux dégâts environnementaux qui ont affecté les habitants de la commune de Ruashi et des zones avoisinantes.

L'une des préoccupations majeures soulevées par les habitants de la commune de Ruashi et des quartiers voisins est la pollution de l'eau, notamment l'eau potable fournie par les stations de pompage de la Regideso. L'exploitation minière à Ruashi, ainsi que celle d'autres usines métallurgiques comme Chemaf, a entraîné la contamination des rivières et des nappes phréatiques par des métaux lourds, tels que le plomb, le cuivre et le cadmium. Selon une étude du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ces polluants proviennent des rejets des usines et des activités d'exploitation minière, affectant directement les sources d'eau qui alimentent la population en eau potable. Les échantillons prélevés par le Centre de Recherche Agroalimentaire (CRAA) dans les stations de pompage de la Regideso à Lubumbashi ont révélé des concentrations de plomb et de cuivre largement supérieures aux limites autorisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les habitants des quartiers affectés par cette pollution ont exprimé leur inquiétude, signalant que l'eau, autrefois utilisée pour la cuisine et les tâches ménagères, est désormais utilisée avec précaution, souvent après traitement au chlore.

Outre la pollution des eaux, l'exploitation minière à Ruashi a également des répercussions dramatiques sur les terres agricoles. À Lubumbashi, l'agriculture de subsistance reste une activité cruciale pour les populations les plus vulnérables. Cependant, l'extension des activités minières a entraîné la contamination des sols, rendant les terres de plus en plus infertiles et diminuant ainsi la productivité agricole. Les agriculteurs de la commune de Ruashi et des zones avoisinantes ont signalé que les eaux issues des remblais miniers déversées dans les champs ont altéré la qualité des sols. Ces eaux, chargées de métaux lourds et de résidus miniers, ont rendu certaines terres agricoles stériles, empêchant la croissance des cultures et menaçant les moyens de subsistance des familles.

Par exemple, des maraîchers de Luano ont rapporté que leurs champs de légumes étaient envahis par des eaux acides qui

ont affecté la croissance des choux, tomates, et autres cultures vivrières. Les agriculteurs ont également observé une perte de fertilité des sols, ce qui les a contraints à abandonner leurs exploitations agricoles, avec des conséquences économiques dramatiques pour leurs foyers. En 2015, plus de 200 cultivateurs de la commune ont accusé Ruashi Mining de polluer leurs champs, notamment par des déversements d'eaux acides provenant des remblais miniers. Cette situation a eu un impact direct sur leur productivité et leurs revenus, accentuant la pauvreté dans ces communautés.

Face à la pollution croissante de l'environnement et à la détérioration des conditions de vie des habitants, plusieurs organisations, dont des ONG locales et internationales, ont dénoncé l'inaction des autorités et des entreprises minières. Les agriculteurs et les habitants ont exprimé leur frustration à travers des manifestations et des dénonciations publiques, dénonçant la complicité présumée des autorités politiques locales et nationales avec les entreprises minières, en raison de leurs liens d'intérêts économiques.

En réponse à ces critiques, Ruashi Mining a proposé certaines solutions compensatoires, telles que la distribution d'eau potable par la construction de puits et la fourniture d'engrais chimiques pour les terres agricoles affectées. L'entreprise a également promis de creuser des canalisations pour détourner les eaux acides des champs vers les rivières. Mais ces solutions sont largement perçues comme insuffisantes par la population. Les habitants estiment que ces mesures ne

**[Le cas de Ruashi] illustre plus largement les dynamiques globales de l'Anthropocène, où les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes se combinent à des rapports de pouvoir historiques et contemporains, produisant à la fois dégradations environnementales et inégalités sociales.**

résolvent pas les causes profondes de la pollution et qu'elles renforcent la dépendance de la population vis-à-vis de l'entreprise minière. L'exploitation minière à la Ruashi a profondément affecté l'environnement et les conditions de vie des populations locales.

Ainsi, le cas de Ruashi ne relève pas seulement d'un problème local de pollution ou de gouvernance. Il illustre plus largement les dynamiques globales de l'Anthropocène, où les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes se combinent à des rapports de pouvoir historiques et contemporains, produisant à la fois dégradations environnementales et inégalités sociales.

Cette situation met en lumière le fait que l'Anthropocène est un concept multidimensionnel, illustrant les effets combinés de l'activité humaine sur la planète à travers des prismes scientifiques, géographiques, environnementaux, sociaux, coloniaux, etc. En effet, l'Anthropocène reflète l'impact des activités humaines sur les écosystèmes naturels, notamment la contamination des ressources en eau et la dégradation des sols, montrant l'ampleur de la pollution induite par l'extractivisme. En même, il souligne la redistribution inégale des impacts environnementaux, où les communautés les plus vulnérables, souvent situées dans des zones périphériques, en souffrent le plus. En outre, l'anthropocène illustre l'épuisement des ressources naturelles, la perte de biodiversité et la pollution des écosystèmes locaux, comme en témoigne la pollution des nappes phréatiques et des terres agricoles. Enfin, l'Anthropocène met en évidence les inégalités exacerbées, où les populations locales subissent les conséquences de la surexploitation des ressources tout en étant exclues des bénéfices économiques. Il remet en question les structures de pouvoir héritées du colonialisme, qui continuent de favoriser l'exploitation des territoires africains et de leurs ressources naturelles par des acteurs étrangers, souvent au détriment des populations autochtones et de leurs modes de vie durables. Ainsi, l'Anthropocène, dans ce contexte, révèle une dynamique de domination environnementale et sociale qui perpétue des injustices historiques.

## Bibliographie

- Austin, W. J. & Holbrook, J. M. (2012). Is the Anthropocene an issue of stratigraphy or pop culture?. *GSA Today*, 22(7), 60-61.
- Beau, R. & Larrère, C. (2018). Introduction. Dans R. Beau & C. Larrère (Eds.), *Penser l'Anthropocène* (pp. 7-18). Presses de Sciences Po.
- Castree, N. (2014). Geography and the Anthropocene II, Current Contributions. *Geography Compass*, n°8, P. 450-463
- Chakrabarty, D. (2009). The climate of history: Four theses. *Critical Inquiry*, 35(2), 197-222.
- Crutzen, P. & Stoermer, E. (2000). The Anthropocene. *Global Change Newsletter*, 41(May), 17-18.
- Di Chiro, G. (2017). Welcome to the White (M)Anthropocene? A feminist-environmentalist critique. Dans S. MacGregor (Ed.), *Routledge Handbook of Gender and Environment* (pp. 487-505).
- Dufour, S. (2024). *Géographie de l'anthropocène : Concepts, démarches et éthiques*. Armand Colin, P.23.
- Ellis, E. C. (2011). Anthropogenic transformation of the terrestrial biosphere. *Philosophical Transactions of The Royal Society A*, 369(1938), 1010-1035.
- Federau, A. (2023). Anthropocene. Dans N. Wallenhorst & C. Wulf (Eds.), *Handbook of the Anthropocene* (pp. 323-326). Springer.
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : Penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du Seuil.
- Fischer-Kowalski, M., Krausmann, F. & Pallua, I. (2014). A sociometabolic reading of the Anthropocene: Modes of subsistence, population size and human impact on Earth. *The Anthropocene Review*, 1, 8-33.
- Fourault-Cauet, V. (2020). Anthropocène en géographie française. *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, P. 62-63
- Haraway, D. (2016). Anthropocène, Capitalocène, Plantationocène, Chthulucène : Faire des parents. *Multitudes*, 65(4), 75-81.
- Haraway, D., Ishikawa, N., Gilbert, S. F., Olwig, K., Tsing, A. L. & Bubandt, N. (2015). Anthropologists Are Talking – About the Anthropocene. *Journal of Anthropology*, 81(3), 535-564.
- Malhi, Y. (2017). The concept of the Anthropocene. *Annual Review of Environment and Resources*, 42, 77-104. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-102016-060854>
- Mathews, A. (2020). Anthropology and the Anthropocene: Criticisms, Experiments, and Collaborations. *Annals Review of Anthropology*, 7(52), 67-82.
- Moore, A. (2015). Anthropocene anthropology: reconceptualizing contemporary global change. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 22(1), 27-46.

- Purdy, J. (2015). *After nature: A politics for the Anthropocene*. Harvard University Press.
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, A., Chapin, F. S., et al. (2009). A safe operating space for humanity. *Nature*, 46, 472-475.
- Simon, D. (2008). Political ecology and development: Intersections, explorations and challenges arising from the work of Piers Blaikie. *Geoforum*, 39(2), 698-707.
- Smith, N. J., McDonald, D. W. & Patterson, M. G. (2014). Is there overshoot of planetary limits? New indicators of human appropriation of the global biogeochemical cycles relative to their regenerative capacity based on 'ecotime' analysis. *Ecological Economics*, 104, 80-92.
- Vergès, F. (2017). Capitalocène racial. Dans G. T. Johnson & A. Lubin (Eds.), *Futures of Black Radicalism*.
- Wackernagel, M., Schulz, N., Deumling, D., Linares, A. C., Jenkins, M., Kapos, V., Monfreda, C., Loh, J., Myers, N., Norgaard, R. B. & Randers, J. (2002). Tracking the Ecological Overshoot of the Human Economy. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 99(14), 9266-9271.